

MOTION ADOPTÉE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DE VILLENEUVE LA GUYARD 89

Le 5 décembre 2014

.

Lecture est faite d'une motion relative au traité transatlantique dit « TAFTA » qui poursuit l'objectif de parvenir à l'harmonisation des législations en vigueur au sein de l'Union Européenne et des Etats-Unis en vue de faciliter le libre-échange.

Le conseil municipal

:

•

Demande que la nature, l'objet et le contenu des négociations ainsi que les expertises produites par les Ministères relatives aux conséquences d'un tel accord soient intégralement rendues publiques

;

•

Réclame l'ouverture d'un débat public national sur cet accord de Libre- échange

;

•

Demande au Gouvernement d'exiger un moratoire sur les négociations engagées et, en tout état de cause, de s'opposer à tout accord qui porterait atteinte ou affaiblirait aux législations nationales relatives à l'environnement, à la protection des citoyens, des travailleurs et des consommateurs, à la diversité culturelle, à la santé, aux services publics.